

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-21-000240 révision 1
Valable 5 ans à compter du 10 mai 2021

Demandeur	PANNEAUX SANDWICH ISOSTA ZI les sablons 19 Rue de l'industrie FRA – 89100 SENS
Référence commerciale	ISOTOIT ELS OMEGA
Description sommaire fournie par le demandeur	Panneau sandwich constitué d'une tôle aluminium 0.68 mm et 2750 kg/m ³ d'une mousse PE de 3 mm et 80 kg/m ³ , d'une masse lourde de 1.5 mm et de 2000 kg/m ³ , d'un isolant XPS de 30 mm et de 33 kg/m ³ , d'un insert en aluminium de 0.4 mm et de 2750 kg/m ³ , d'un PSE graphité de 32 mm et de 20 kg/m ³ , d'une tôle aluminium de 0.68 mm et de 2750 kg/m ³ .
Masse volumique déterminée par le laboratoire	10383 kg/m ³
Épaisseur mesurée par le laboratoire	68 mm
Coloris	Blanc
Utilisation	Panneau

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-501 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai par rayonnement applicable aux matériaux rigides ou rendus tels (matériaux de revêtement collés) de toute épaisseur et aux matériaux souples d'épaisseur supérieure à 5 mm
- Essais réalisés avec tait de scie et calfeutrage des chants

Classement :

M1

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°RE EFR-21-EPI-000240 révision 1 du 10 mai 2021.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Ce rapport annule et remplace le rapport EFR-20-EPI-000240

Suivi des révisions :

Indice de Révision	Modification	Commentaire
1	Correction de la référence du rapport d'essais	

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 19 juillet 2021

X *Guillaume LE GOFF*

Chargé d'affaire
Signé par : Le Goff Guillaume

X *Lise RODIER*

Superviseur Essais
Signé par : Lise RODIER